



**Message de Philippe mardi 23 septembre avec photo à l'appui :
« La remorque est prête ! ».**

La remorque a été achetée au printemps dernier, la bâche en septembre pour éviter que les déchets ne s'échappent pendant le transport.

Ces jours-ci, après discussion avec JJ, Philippe a tapissé la remorque et ses ridelles de poches à huîtres (comme nos bacs à marée) et a bien arrimé la bâche sur les ridelles avec des crochets ostréicoles recyclés !

**Mercredi 24 septembre
les 3 acteurs ont deux bacs à vider :
celui de la Maison du Garde à Lestre et celui d'Aumeville-Lestre.**





À la Maison du Garde :

Ce bac contenait majoritairement des déchets marins. Cependant, des coquilles d'huîtres et des carcasses d'araignées de mer y ont été déversées par ignorance. Ce sont des restes naturels, biodégradables, leur place n'est pas dans un bac à marée.

Le Cotentin a installé, dans les 7 déchetteries proches du littoral, un contenant spécial pour y recevoir les déchets de nourriture afin de les valoriser.



La remorque est déjà à moitié pleine !

Information prise sur le site de la CA Le Cotentin :

Depuis le 15 juillet 2024, des abris-bacs sont accessibles dans les déchèteries suivantes, (en accès libre pendant les horaires d'ouverture des déchèteries) :

Gréville-Hague

Héauville

Les Pieux

Les Moitiers-d'Allonne

Portbail

Varouville

Anneville-en-Saire

A l'avenir, le dispositif sera également testé :

Dans le bourg des Pieux

Dans trois zones d'habitat collectif à Cherbourg-en-Cotentin

Fin de l'expérimentation : décembre 2026. Une évaluation sera menée avant d'envisager un déploiement à plus grande échelle.

Voir le dépliant du Cotentin sur les abris-bac pages suivantes.

DÉPOSER MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

DES ABRI-BACS DISPONIBLES DANS 7 DÉCHÈTERIES



ONNE DÉCHETS IMPOSTÉE

350 KG DE CO₂ EN MOINS

QUELS DÉCHETS DÉPOSER DANS LES ABRI-BACS ?

DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉCHETS REFUSÉS



Déchets alimentaires à déposer dans des sacs kraft ou en vrac

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



DÉCHETS ALIMENTAIRES

LE COTENTIN EXPÉRIMENTE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN DÉCHETÈRIES

DES ABRI-BACS À DISPOSITION

gratuits et exclusivement réservés aux habitants pendant les horaires d'ouverture des déchèteries



Une question ?
lecotentin.fr ou
appli Mes déchets
le Cotentin



Mes Déchets
Téléchargez l'application mobile !



Ne pas jeter sur la voie publique



**Le BAM d'Aumeville-Lestre
contenait lui aussi
majoritairement
des déchets marins.**

**Le plancher de ce bac
est à remettre en état.**

**Celui du Lasnier à Crasville,
sert toujours de poubelle.
Cette fois-ci, nous y avons trouvé
plusieurs sacs de pain moisi, des
bouteilles en verre, ...**



Volume des déchets collectés : 2,5 m³

2h x 3 acteurs = 6h de travail cumulées